

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Résonance
leur avenir, notre futur



SOMMAIRE

Rapport moral et d'orientation du Président	Page	4
Rapport de la Directrice Générale	Page	6
Le Pôle Administration Générale	Page	7
Le Pôle Petite Enfance	Page	10
Le Pôle Enfance	Page	14
Le Pôle Adolescence	Page	18
Le Pôle Handicap	Page	22
Le Pôle Parentalité et Insertion	Page	26
Le Pôle Accueil et Loisirs	Page	30
2022 en images	Page	32
Glossaire	Page	34

Rapport moral et d'orientation du Président

**« Avec la logique nous démontrons,
avec l'intuition nous inventons »**

Henri Poincaré

L'année 2022 fera date, sur le plan international malheureusement, rouvrant l'inimaginable sur notre continent avec la guerre en Ukraine entraînant la hausse brutale et importante sur les matières premières en général et sur l'énergie en particulier.

Elle fera également date avec la loi du 7 février 2022 relative à la protection de l'enfance dont l'objectif principal est l'amélioration de la situation des enfants placés et avant placement.

Nous nous réjouissons de ces orientations qui globalement répondent à nos demandes depuis de nombreuses années et que nous avons ici à Résonance déjà en partie intégré. Je cite à titre d'exemple la maison Saint-Jean de la rue Henner à Colmar qui permet d'accompagner des fratries et le service des semis autonomes à Mulhouse pour mieux préparer les sorties des dispositifs de la protection de l'enfance à la majorité.

2022 sera également une date importante pour Résonance avec la montée en charge de l'accueil de jour parents jeunes enfants " l'Îlot Familles " et l'accord de la CEA pour une ouverture en janvier 2023 de l'accueil de jour protection de l'enfance " Au fil de l'Autre".

Ces deux nouveaux services sont le fruit de l'analyse de nos professionnels des situations accompagnées au quotidien et des mesures qui auraient pu pour beaucoup éviter ces placements. Face à la réalité des chiffres constatant des besoins en constante augmentation, ces actions de prévention fruits de l'observation mais également de l'intuition n'en n'ont que plus d'importance au profit des enfants, des familles et de la société en général.

Un grand merci à tous les professionnels impliqués dans ces services. C'est bien ceux qui sont en contact avec la réalité qui sont le mieux à même de

saisir les besoins des enfants et des familles accompagnées.

Ces deux concrétisations les plus récentes ne doivent pas occulter l'important et utile travail effectué dans nos plus de 30 services de toutes tailles, mais chaque fois parfaitement adapté et dimensionné pour répondre au plus grand nombre de situations particulières. À l'heure où le travail social et d'accompagnement est en crise de vocation, nous constatons chaque jour combien ce travail est important et souvent déterminant pour nombre de trajectoires de vie.

Que chaque professionnel de Résonance, quel que soit son rang, se sente conforté dans son rôle, il est utile et précieux.

Un grand merci à la direction générale, véritable pôle à part entière, son rôle, par ses expertises, est important en soutien à l'ensemble des services.

Toute ma gratitude à l'ensemble des directeurs de Pôle pour leur implication remarquable ainsi qu'à tous les chefs de service, maillons essentiels dans cette belle organisation.

Un grand merci à notre directrice générale pour le difficile défi, parfaitement réussi de construire une unité composée de cette belle diversité.

Je ne veux pas conclure sans exprimer toute ma reconnaissance à l'association des bénévoles et à l'ensemble de ses membres pour leur concours si profitable. A l'heure où l'on découvre les vertus du parrainage, nous avons là aussi, au plus grand profit des publics accompagnés, anticipé sous une forme voisine mais parfaitement maîtrisée.

Oui l'année 2022 fera date et à Résonance pour de très belles raisons.

Guy ZOLGER
Président

Rapport de la Directrice Générale

Résonance n'est pas un long fleuve tranquille et 2022 nous l'a prouvé à bien des égards.

Les missions d'une directrice générale sont multiples et, si l'on reprend le document unique de délégation donné par le président et voté par les administrateurs, elles sont ainsi répertoriées :

- Participation à l'élaboration de la politique associative
- Relation avec les acteurs extérieurs
- Règlementation du travail et service du personnel
- Hygiène et sécurité
- Circulation routière
- Gestion et animation de l'équipe du siège
- Législation et règlementation en matière comptable et financière, informatique et douanière pour les activités
- Administration de l'Association
- Animation, supervision et contrôle des équipes de direction

Pour répondre à toutes les obligations qui en découlent, il m'appartient de mettre en œuvre une organisation adéquate composée de compétences et de moyens matériels. Et pour maintenir la qualité de ce fonctionnement, il est nécessaire d'anticiper toutes les situations ou besoins potentiels à venir.

En effet, outre la méthode mise en place afin de parvenir à l'application de ces missions, il faut tenir compte des différentes règlementations. Ces dernières années et encore plus en 2022, elles arrivent tous les mois voire de façon plurielle mensuellement.

La charge est conséquente et une directrice générale seule n'a pas la capacité à y répondre.

Ce qui fait la réussite de Résonance ? C'est son travail d'équipe au sens le plus large du terme.

En effet, il y a celles qui sont extérieures à Résonance : UNIOPSS, FEHAP, FEP, ARS, CeA, municipalités, CAF, services de l'Etat, réseaux, associations en commençant par celle des « Amis de Caroline et Gustave », consultants, commissaire aux comptes et avocat. Ces équipes

multiples et précieuses accompagnent directement ou indirectement sur toutes les missions qui sont attendues d'une directrice générale.

Et puis il y a celles internes à Résonance. Les équipes que l'on nomme « équipe de terrain ». Elles sont représentées par les professionnels qui œuvrent au quotidien auprès des personnes accompagnées et qui représentent l'organigramme de chaque pôle avec les directeurs respectifs. Il y a les équipes dites de « service support » comme la logistique, le secrétariat, la comptabilité, la paie, la technique, l'informatique et aussi les personnes seules, mais rattachées à tous, comme les chargées de missions RH et qualité et projets.

Pour finir il y a Mme Aurélie Maurer DRH et M. Christian Zirgel DAF qui à mes côtés m'aident à assurer et faire appliquer toutes les règlementations pour Résonance.

Le travail d'une directrice générale est de bien s'entourer de façon à sécuriser le présent en anticipant le futur et en ayant un, voire deux trains d'avance.

Grâce à toutes ces équipes, Résonance est solide et, quelles que soient les tempêtes traversées en 2022, saura garder le cap dans l'intérêt commun de tous. Le bout de chemin que l'on fait avec les personnes accompagnées ne peut être de qualité que si les professionnels sont considérés et entendus.

Je conclurai en affirmant qu'ils le sont et que la qualité du service rendu par leurs actions prouve qu'ils le savent.

Alors je souhaite dire « merci » à toutes ces équipes pour leur accompagnement de la directrice générale au quotidien.

Nadine Blot
Directrice Générale

LE PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Aurélie Maurer, DRH
Christian Zirgel, DAF

ÉDITORIAL

L'année 2022 fût dense comme les années précédentes et les équipes ont su poursuivre les objectifs, tout en s'adaptant à la situation sanitaire, aux évolutions règlementaires, évolutions métiers et technologiques.

Au niveau Finance/comptabilité, l'exercice 2022 se traduit globalement par une bonne maîtrise des dépenses pour l'ensemble des activités, En effet, notre système d'information très fluide et réactif permet dès le passage des factures dans la GED la comptabilisation et cela même avant toutes validations de celles-ci par les chefs de service et les directeurs.

Les procédures qui ont été rédigées en 2022 (circuit des tâches, dépenses) viennent directement impacter la fluidité du système d'information. Le déploiement des cartes bancaires dématérialisées, permettant la photographie des justificatifs et la transmission avec un smartphone dans le web pour un meilleur suivi et intégration dans la comptabilité, a été installé sur tous les établissements de Résonance en fin d'année.

Au niveau paie, la mise en place de l'estimation des Indemnités journalières maladie pour une

optimisation et un suivi au plus près de groupe II a permis de gagner deux mois, voire trois, de suivi budgétaire de la masse salariale pour mieux appréhender les possibilités de remplacement dans chaque établissement et par conséquent d'assurer le taux d'encadrement des usagers.

La mise en place de la dématérialisation des contrats de travail en 2022 va permettre une meilleure gestion et absorption des flux.

Au niveau RH, Logistique-Restaurant et Secrétariat, les services ont poursuivi leur stabilisation et un travail de rédaction des procédures a permis de structurer et sécuriser le fonctionnement. La présentation du nouveau projet associatif a donné les objectifs pour les années à venir.

Au niveau Sécurité et Patrimoine, 2022 fut une année riche en travaux et en exercices sécurité et Vigipirate. Face à la situation sanitaire, le DUERP a été élargi de la fiche 18 relative au COVID.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs du Pôle pour leur implication et leur professionnalisme au quotidien qui permettent de mener à bien les missions qui nous sont confiées.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Politique sociale

Le nouveau projet de l'Association a donné lieu à la création de 3 COPIL, dont un est axé spécifiquement sur les Ressources Humaines. Composé de collaborateurs cadres et non cadres de l'ensemble des Pôles, le COPIL RH a pour mission de construire la feuille de route validée ensuite par le CODIR et de la mettre en œuvre sur une durée de trois ans. Les thèmes s'axeront autour de l'attractivité, du développement des compétences et de l'esprit Résonance. Ce projet contribuera à l'accompagnement des salariés et viendra s'imbriquer dans les dispositifs déjà existants.

Le parcours de formation Résonance intitulé « Des racines pour se réinventer » a été suivi par les managers au dernier semestre 2022. Le parcours pour les salariés a été travaillé par les managers et un cabinet extérieur spécialisé afin de concevoir une formation action au plus proche des besoins. Celui-ci sera déployé en 2023 par le biais de la formation interne et externe. Enfin deux projets ont démarré sur 2022 et se poursuivront sur 2023 : le déploiement de l'accord handicap et la mise en place d'un SIRH.

Dialogue social

Le dialogue social et les échanges avec les partenaires sociaux sont des enjeux importants au sein de l'Association.

Un avenant à l'accord d'harmonisation a été signé afin de prévoir le cumul et la pose de congés sur la même année.

Le travail ensemble s'est poursuivi entre la Direction Générale et les partenaires sociaux et l'année 2022 s'est conclue par la signature des accords NAO, droit d'expression, prime décentralisée et période pluri-hebdomadaire.

Accueil et secrétariat

L'organisation mise en place sur les trois pôles permet d'assurer une continuité de service, tout en assurant la spécificité de chaque poste. Le travail ensemble au sein de l'équipe et le professionnalisme permettent d'assurer l'ensemble des missions confiées.

Formation

- Nombre de participants aux formations, hors groupe d'analyse des pratiques professionnelles : 337
- Nombre d'heures de formation, hors GAPP : 4 011
- Budget global pour l'Association :

- Cotisations prévisionnelles légales et conventionnelles (1,35 %) : 102 349€
- Cotisation prévisionnelle obligation d'investissement formation (0,65%) : 49 279€
- Cotisation prévisionnelle 1% CDD : 7 581€
- Remboursement de l'OPCO : 46 127€
- Montant des dépenses supplémentaires au titre de la formation : 65 974€

Logistique

L'équipe de la lingerie a intégré les nouveaux locaux en avril. La qualité de vie et des conditions de travail s'en trouve grandement améliorée, tout comme le respect de la démarche RABC. L'équipe a par ailleurs suivi une formation spécifiquement sur ce thème.

Les procédures « ménage » ont été rédigées pour une grande partie et ce travail se poursuivra sur l'année 2023. L'équipe poursuit au quotidien ses missions d'entretien des locaux, de préparation des biberons, des transports et de préparation des événements avec professionnalisme.

Indicateurs RH

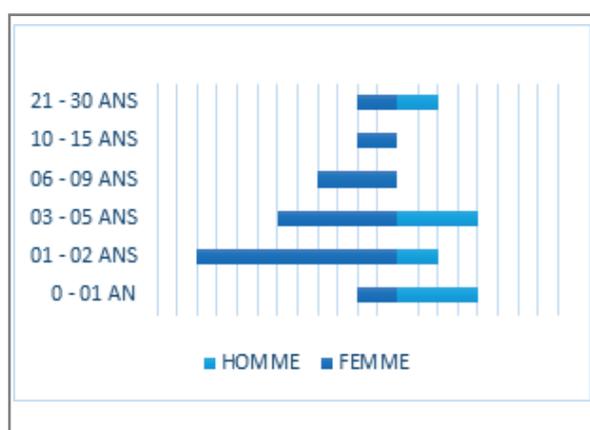
- Nombre de professionnels (effectifs réels) en CDI : 275
- Nombre d'ETP : 257
- Nombre de contrats temporaires sur l'année 2022 :
 - Contrats CDD remplacement et surcroit de travail : 1 459
 - Contrats intérim : 110
- Mouvement du personnel :
 - Embauche CDI : 53
 - Départs : 50
- Médailleurs du travail : 4
- Taux d'absentéisme global Résonance (arrêts maladie simple, arrêt AT/MP)
 - Au titre des arrêts maladie : 9%
 - Au titre des accidents du travail/maladie professionnelle : 1%
- Prévention des risques :
 - Taux de fréquence : 30,49
 - Taux de gravité : 1,74

Dans l'analyse des indicateurs 2022, il est important de souligner que la vague COVID importante en début 2022 a eu un impact sur l'augmentation du taux d'absentéisme. Au niveau de la prévention des risques, certains accidents du travail ont généré des absences longues ce qui a impacté le taux de gravité (14 accidents ont généré 799 jours d'absences). Ces éléments sont pris en compte dans le programme annuel de prévention 2023.

- Répartition hommes femmes :



Pyramide des âges



Ancienneté dans l'Association

Pôle Petite Enfance

La Pouponnière/MECS C. Binder et SEADR Cet établissement, financé par la CeA, est excédentaire de 116.607,25€. Cet excédent provient essentiellement de la facturation hors département pour 101.141,42€.

La MAJPE « Pain d'Epices » Cet établissement, financé par la CeA, est excédentaire de 7.549,59€.

Le LAEP « Bout d'ficelle » Ce service, financé par la ville de Colmar et la CAF, est excédentaire de 2.074,55€.

Le LAEP « La cabane d'Orka » Ce nouveau service, financé par la CAC de Kaysersberg et la CAF, qui a démarré en septembre 2022 est excédentaire de 1.704,31€.

Pôle Enfance

La MECS Home Saint-Jean, le SEADR et PADR Cet établissement, financé par la CeA, est excédentaire 14.171,80€. La création de 2 places supplémentaires, pour dix mesures, de PAD Relais a été financé en année pleine en 2022.

Pôle Adolescence

Le Foyer des Pavillons Saint-Jean et le SEADR Cet établissement, financé par la CeA, est excédentaire de 14.726,25€.

Le Foyer de la Maison Saint-Jean et le SEADR Cet établissement, financé par la CeA, est excédentaire de 14.004,39€. La création d'une place supplémentaire, pour cinq mesures, de SEADR a été financé en année pleine en 2022.

Les JNA Ce service, financé par la CeA, est excédentaire de 17.788,82€, Depuis le 1er juillet

2020, cette activité est financée sur la base d'un prix de journée à hauteur de 40 €. Ce service est passé de 24 places pour mineurs à 12 places de mineurs et 18 places de majeurs financées sur la base d'un prix de journée à hauteur de 30 €. Un conventionnement a été mis en place avec la CeA dans ce sens, pour acter ce mode de financement.

Pôle Parentalité et Insertion

Le Centre maternel C. Binder et le CPERD Cet établissement, financé par la CeA, est excédentaire, de 6.328,60€. Cet établissement s'est vu adjoindre le Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus de 24 places avec un financement en année pleine en 2022.

Le Portail Cet établissement, financé par la DDCSPP et la CeA, est excédentaire de 34.666,75€, essentiellement suite à la facturation hors département pour 17.810€.

Pôle Handicap

L'EEAP C. Binder Cet établissement, financé par l'ARS, est excédentaire de 24.791,17€, L'association Résonance a signé en 2020 un CPOM avec l'ARS pour une durée de 5 ans.

Pôle Accueil et Loisirs

Le centre périscolaire l'Atelier du Château étant arrivé en fin de conventionnement avec la Mairie d'Ingersheim en 2019, l'association Résonance a signé un nouveau conventionnement pour 4 ans de 2020 à 2023.

Cet établissement, financé par la ville d'Ingersheim et la CAF, est déficitaire de 22.831,95€ malgré l'activité.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Perfectionnement du suivi budgétaire salarial poste par poste
- ◆ Mise en place d'un meilleur suivi des IJSS.
- ◆ Mise en place d'un meilleur suivi du déclenchement de la prévoyance.
- ◆ Mise en place d'un nouveau SIRH
- ◆ Mise en place de l'accord Handicap
- ◆ Déploiement du parcours de formation Résonance pour l'ensemble des collaborateurs
- ◆ Pilotage du COPIL RH du projet associatif et des actions liées

ÉDITORIAL

L'éditorial pour le rapport d'activité de 2022 revêt pour moi une importance particulière puisqu'il sera mon tout dernier.

D'emblée je souhaite le dédier aux professionnels du Pôle Petite Enfance qui œuvrent au quotidien dans l'intérêt des enfants confiés et de leur famille. Je veux ici saluer leur engagement et dynamisme. C'est grâce à ce travail pluriel fait d'adaptation, de réflexion et de volonté de faire ensemble que chaque personne accompagnée peut se sentir à sa place, respectée et entendue dans ses besoins et projets. Ils ont toute ma confiance pour imaginer d'autres projets à destination des enfants et relever encore et toujours de nouveaux défis.

Je n'oublie pas non plus les partenaires des services de la Solidarité qui nous soutiennent et prennent le temps de nous écouter, qu'il s'agisse des services de Prévention comme de Protection de l'Enfance. Leur confiance et reconnaissance nous est précieuse.

Un mot enfin à destination des bénévoles... toujours présentes et disponibles depuis de longues années. De beaux projets ont pu voir le jour grâce à elles.

Aujourd'hui, et pour paraphraser Martin Luther King « I have two dreams » : la restructuration de la pouponnière MECS et que La Prévention devienne vraiment l'avenir de la Protection de l'Enfance.

ACTIVITÉ

Pour décrire l'activité d'un établissement, les chiffres sont nécessairement mis en avant. Cependant, ils doivent être corrélés à une posture, un engagement et des valeurs professionnelles. En effet, pour garantir une qualité de l'accompagnement, il est essentiel d'évaluer en amont l'impact d'un nouvel accueil au sein d'un groupe de vie lorsque nous sommes sollicités pour une admission en urgence, pour un enfant porteur d'une double vulnérabilité ou quand le groupe au complet va accueillir un enfant supplémentaire.

Cette qualité d'accompagnement nous est confirmée par les retours des questionnaires de satisfaction adressés aux parents chaque année et spécialement pour l'année écoulée.

La pouponnière-MECS C. Binder

La Pouponnière-MECS dispose d'un agrément de 36 places en internat classique pour enfants âgés de quelques jours à 6 ans. En totalité, 53 enfants ont été accompagnés. L'activité prévisionnelle est de 11 760 journées pour un réel de 13 328 journées, soit 1 568 journées supplémentaires, ce qui représente un effort considérable.

16 enfants ont été admis, principalement des nourrissons. Il s'agit essentiellement de placements judiciaires. 3 enfants nous ont été adressés directement depuis la maternité et 2 depuis un Centre Maternel.

Principaux motifs d'admission en 2022 :

- 59% graves défaillances /besoins et sécurité de l'enfant
- 17% nés sous le secret
- 12% conflits conjugaux massifs
- 12% problèmes psy et addictions

En toile de fond, les problématiques psy/addictions et déficiences intellectuelles

sont massivement présentes.

Au départ de l'établissement : nous comptabilisons 8 orientations vers un autre établissement, 3 en famille d'accueil, 1 chez un tiers digne de confiance et 3 retours à domicile.

La nécessaire collaboration avec le réseau :

- 9 enfants bénéficient d'un suivi au CAMSP
- 5 enfants sont suivis à la PIJ
- 12 enfants ont nécessité la création d'un dossier MDPH

Cela représente un accompagnement particulier pour chaque situation, tant en termes de rencontres avec les parents pour informer et expliquer, de dossiers à monter, de consultations à accompagner, d'organisation et d'adaptations à penser au niveau des plannings des professionnels. 20 enfants sont scolarisés dans 2 écoles de quartier. En interne : 28 enfants bénéficient d'une prise en charge en psychomotricité.

La MAJPE

La MAJPE dispose d'un agrément de 27 places. 40 enfants et 39 familles résidant à Colmar ou en proximité ont été accompagnés durant l'année.

Nous avons réalisé 3927 journées d'accueil en 2022. Malgré un travail de communication renforcé avec les puéricultrices de PMI et les Territoires de solidarité, le service a tardé à atteindre le nombre correspondant à l'agrément. Par ailleurs, un important absentéisme a été constaté en raison de maladie ou pour des difficultés de mobilisation parentale. Une évolution de situations complexes peut expliquer cela en grande partie. 17 enfants ont quitté la MAJPE, principalement au moment de la rentrée scolaire.

13 ont été scolarisés et pour 6 d'entre eux, la scolarisation est étayée par un accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH). Sur ces 6 enfants, 2 bénéficient d'un accompagnement par un

L'AJPJE

L'AJPJE est prévu pour l'accueil de 5 parents accompagnés d'enfants âgés de 3 mois à 3 ans, 2 jours par semaine. Nous avons réalisé 745 journées d'accueil en 2022 (488 en 2021) pour un prévisionnel de 1032 journées. Pour des raisons d'organisation, certaines familles ne fréquentent le dispositif qu'un jour dans la semaine, ce qui impacte le nombre de journées d'accueil bien que le service affiche complet.

Les LAEP

Le LAEP « Bout d'ficelle » sur Colmar a ouvert 167 matinées au public, soit 334 heures d'accueil. Nous avons accueilli :

- 127 familles différentes (dont 73 nouvelles familles) /88 en 2021
 - 158 enfants différents /107 en 2021
- Au total, nous comptabilisons 2074 participations (adultes et enfants confondus).
- Moins de 1 an : 20%
 - De 1 an à 3 ans : 62%
 - De 3 ans à 6 ans : 18%

Lieux de résidence :

- Europe - Schweitzer : 57
- Autres villes ou villages : 26
- St-Joseph : 17

SESSAD. 1 enfant est accompagné par le dispositif Brin d'Eveil de Résonance. 1 enfant est en attente d'une place en SESSAD et 1 enfant au sein d'une UEMA. 1 famille a quitté le territoire français. 2 enfants ont été orientés vers un dispositif judiciaire. 1 orientation vers une crèche en raison du retour à l'emploi.

Le travail de maillage partenarial déjà très important s'est poursuivi. Ainsi, la MAJPE joue un rôle fondamental dans l'orientation des enfants accueillis vers les services spécialisés, adaptés à leurs besoins spécifiques et contribue ainsi à assurer une continuité de parcours et de prise en charge.



8 familles et 9 enfants ont fréquenté l'Ilot Familles au cours de l'année. Chaque famille signe un contrat de 6 mois, renouvelable une fois.

Les 8 familles ont bénéficié de ce renouvellement. 4 familles ont quitté le dispositif en 2022, dont une suite à la rédaction d'une Fiche de Recueil d'Information Préoccupante.



- Centre-ville : 13
- Sud : 11
- Autres : 3

En septembre, un nouveau LAEP itinérant « la Cabane d'Orka » a ouvert ses portes à Kaysersberg et Orbey sur 2 créneaux, suite aux contacts initiés par Résonance avec les élus de la Communauté de Communes de Kaysersberg. Les chiffres sont peu significatifs et seront abordés en 2023.

FAITS MARQUANTS

En 2022, la réécriture des projets d'Établissements a été finalisée. Le plan de développement des compétences a mis le focus sur l'observation du jeune enfant, le langage, la parentalité et l'interculturalité. 2 équipes ont bénéficié d'un soutien GAPP.

Une nouvelle aire de jeux dans le Parc, pour le plaisir des petits et des grands, a pu être financée grâce aux dons de ces dernières années qui avaient été fléchés pour ce projet d'envergure.

Le partenariat de proximité avec l'association des bénévoles « les amis de Caroline et Gustave », des Blouses Roses et le Kiwanis femmes s'est tissé ou/et poursuivi.

A la Pouponnière-MECS

Réalisation d'un livret d'accueil à destination des jeunes enfants confiés.

Mise en œuvre d'un café des parents à l'initiative des psychomotriciennes sur des thématiques larges en lien avec l'accompagnement à la parentalité.

Mise en place des bilans de santé systématiques à l'admission pour les enfants confiés, comme le stipule la loi de PE de 2016, au regard des spécificités de la santé retrouvée chez les enfants confiés. L'objectif étant de coordonner et/ou programmer des soins si besoin et de constituer un dossier médical pour chaque enfant.

A la MAJPE

Extension des horaires d'accueil pour s'adapter au planning des parents qui travaillent ou débutent une démarche de formation. Un partenariat étroit avec le collectif « Or du commun » a permis de contribuer à l'inscription de plusieurs mères ayant des vellétés de retour à l'emploi. L'insertion est une valeur forte portée au sein de la MAJPE, car c'est également un moyen de s'inscrire différemment dans sa fonction parentale. Le changement d'horaire permet également d'aménager davantage de temps pour la parentalité.

Organisation d'un séjour familles : 6 mères et leurs enfants ont pris part à ce séjour, organisé à Eschbach-au-Val au mois de mai.

Au-delà, 2022 a été marquée par de belles initiatives à destination des enfants et de nombreux ateliers axés sur le soutien à la parentalité pour étayer le lien parents-enfants mais aussi le plaisir d'être parent. Chacun d'eux sont autant de témoignages factuels démontrant le dynamisme de chaque équipe.

Enfin, la participation des services du Pôle Petite Enfance dans l'organisation et le déroulement de la fête de quartier du centre Europe à Colmar, a permis de contribuer à la mixité sociale dans le cadre de la politique de la ville de Colmar. Cela répond à la volonté du projet associatif d'inscription dans la Cité.



Création du parcours de formation en interne porté par des professionnels du Pôle Petite Enfance à destination des agents de soin, en vue d'acquérir les connaissances et compétences de base pour intervenir en protection de l'enfance. Une journée de travail au vert pour fédérer l'équipe des Explorateurs.

Poursuite du travail de concertation avec la CeA en vue de la restructuration et de l'extension de la Pouponnière MECS.

Pour adapter les interventions aux besoins spécifiques repérés chez 1/3 des enfants accueillis, une réflexion a été amorcée autour de la question des outils de communication et de l'émergence du langage.



A l'AJPJE

L'année 2022 est venue confirmer la légitimité de l'Ilot Familles en tant que réel dispositif de prévention secondaire. Poursuite des COPIL et mise en place d'un COTECH permettant de vérifier l'efficacité et la pérennité de ce dispositif toujours innovant sur le territoire.

Réalisation de nombreux projets d'accompagnement et de soutien à la parentalité : médiathèque, sorties à la luge, à Cigoland, pique-nique dans les parcs de Munster, session de Bébé Signes, mise en place d'un Café-parents (le Papo'Thé).

Par ailleurs, la créativité, la musique, les ateliers cuisine, les fêtes d'anniversaires et les

événements de l'année, rythment les journées à l'Ilot familles.

Un focus particulier concernant la réalisation de l'album de vie, précieux souvenir du passage à l'Ilot Famille et réel outil pour travailler le lien mère-enfant et plus particulièrement le besoin fondamental d'estime de soi. Une mutualisation avec la MAJPE à travers la mise à disposition de la psychomotricienne permettant des temps d'échanges autour de la thématique du jeu et de la motricité.

Une collaboration avec le réseau : Le maillage partenarial est très important à l'Ilot Familles et notamment le travail de proximité avec la PMI et le Territoire.

Aux LAEP

Ouverture d'un LAEP à Kaysersberg et Orbey. Importance du maillage partenarial : journées des gestionnaires et des accueillants en LAEP, réunions futurs et jeunes parents à Colmar, réunions de réseaux parentalité à Colmar et Réseau Parents à Kaysersberg.

Une représentation importante : la cheffe de service est membre du Conseil participatif du

Centre Socio Culturel de Colmar et se montre membre actif aux réunions dans le cadre de la mise en place de la Convention territoriale Globale sur le secteur Colmar Agglomération. A cela s'ajoute une participation à une journée de travail dans le cadre de la cité Educative qui s'est mise en place à Colmar et dans laquelle le LAEP s'inscrit au travers de sa mission de mixité sociale.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Ouverture d'un Accueil de Jour Protection de l'Enfance suite à l'appel à candidature lancé par la CeA,
- ◆ Arrivée d'une nouvelle cheffe de service en responsabilité de l'accueil de jour et de la Courte Echelle,
- ◆ Développement de la Prévention AJPJE, MAJPE, sur d'autres territoires du 68 en collaboration avec les acteurs de proximité,
- ◆ Travail du lien entre parentalité et retour à l'emploi,
- ◆ Prolongement et développement de l'accompagnement parentalité au sein du domicile parental,
- ◆ Réalisation de formations communes avec les familles,
- ◆ Mise en place des parcours de formation Résonance,
- ◆ Poursuite du travail de veille pour être force de propositions sur le Territoire,
- ◆ Maintien de l'équilibre des ressources humaines et des qualifications en développant une réflexion sur l'attractivité ;
- ◆ Réalisation d'indicateurs portant sur la qualité d'accompagnement et l'efficacité des actions mises en place.

LE PÔLE ENFANCE

Rodolphe Du Gardin, Directeur

ÉDITORIAL

Dynamisme est le maître mot de l'année 2022 pour le Pôle Enfance. En interne, la MECS Home Saint-Jean a déployé un service novateur, le Placement à Domicile Relai. Dans le même temps et dans une démarche collective, riche en échanges, chacun a contribué à l'élaboration du projet d'établissement 2023-2027. Au niveau de Résonance, les équipes ont été impliquées dans la construction d'un nouveau Projet Associatif qui nous engage tous pour les cinq années à venir. Les groupes de réflexions mis en place sont

ainsi venus consolider l'esprit de famille des équipes du pôle Enfance, tout en leur permettant de faire corps avec leurs collègues de Résonance avec l'objectif de faire évoluer nos pratiques pour coller aux besoins de nos bénéficiaires. Le cap est donc fixé pour les équipes de la MECS : travail en horizontalité avec les familles et, le cas échéant, orientation des enfants sur des parcours longs avec le souci de satisfaire leur méta-besoin de sécurité affective.

ACTIVITÉ

En 2022, la MECS a réalisé 26 934 journées soit 3326 journées de plus qu'en 2021 (23 606 journées facturées en 2021, 22 571 journées facturées en 2020). Sur ces 3 326 journées supplémentaires, 2 352 sont à imputer au PAD Relai, nouveau service créé au mois d'avril. A périmètre constant, internat et SEADR, le nombre de journées réalisées s'élève à 24 582, soit 976 journées de plus qu'en 2021. Ces chiffres montrent à quel point nos services tournent à plein pour coller aux besoins de l'Aide Sociale à

l'Enfance sur notre territoire. Le pôle Enfance est au maximum de ses capacités d'accueil 365 jours par an.

Le travail entamé conjointement avec nos partenaires de l'Offre Accueil Établissement en 2021 a permis d'anticiper les départs et les arrivées pour optimiser l'affectation des places disponibles dans un délai des plus réduits : chaque place libérée a été aussitôt réattribuée. Au global en 2022, 125 enfants ont été accompagnés par la MECS.



L'internat

L'internat a accueilli 70 enfants soit 9 de plus qu'en 2021. On compte sur la période 39 filles pour 31 garçons avec un âge moyen de 9 ans. On notera que la place d'urgence est occupée par le même enfant depuis son admission dans le cadre d'une OPP en juillet 2021. Le turn-over sur l'internat est plus marqué qu'en 2021 avec 7 sorties/réorientations dont 1 main levée de placement avec un tiers digne de confiance, 2 PAD et 5 réorientations en internat. 10 transferts internes ont été réalisés en 2022 vers le PAD et 17 admissions ont été réalisées (plus 1 admission d'une journée) dont 3 primo-placements et 3 enfants en rapprochement de fratrie. Le travail sur la parentalité est devenu en 2022 la marque de fabrique de l'internat de la MECS avec la concomitance du déploiement du PADR : les visites à domiciles se sont intensifiées, de même que les ateliers parents/enfants organisés par les équipes. Des temps forts, réunions de rentrée ou de fin d'année avec les parents sont venus consolider des liens de confiance indispensables à la co-construction d'un projet éducatif. Enfin, aux projets de groupe, sont venus s'ajouter des projets transverses à l'internat : randonnées, musique, équicie, sophrologie, potager, jeux de société..., qui ciblent les enfants au regard de leurs projets personnalisés. L'accompagnement ainsi mis en œuvre est au plus fin des besoins des enfants et fait l'objet d'une évaluation écrite de chaque chef de projet pour chaque enfant en fin d'année. Les enfants en difficulté ou en situation de handicap sont suivis par la coordinatrice en charge de la continuité scolaire. Elle soutient, accompagne et travaille l'orientation des enfants avec une notification MDPH dans le cadre d'un travail en partenariat avec les écoles et le réseau qui a trouvé sa maturité en 2022.

Enfin, dans un processus de co-construction permanente, les équipes du Pôle enfance ont mis au point un questionnaire d'évaluation à destination des parents. Ce dispositif pourrait aboutir à la fin de l'année 2023 à la mise en place d'un Conseil des parents au profit de l'internat.

Près de 70% d'entre eux sont domiciliés dans l'agglomération mulhousienne mais les autres familles se situent dans un triangle Belfort-Saint-Louis-Colmar avec une pointe jusqu'à Sarreguemines pour un des parents. Les derniers peuvent profiter des 2 appartements de soutien à la parentalité de la MECS pour honorer leur droit. En 2022, la MECS a assuré 100% des visites médiatisées demandées par les Juges des Enfants.



Le PADR

Le Placement A Domicile Relai, service novateur, est devenu pleinement opérationnel en avril 2022. Ce sont 10 places réservées en priorité à l'internat de la MECS avec l'objectif de faire sortir le plus vite possible du dispositif de la protection de l'enfance les potentiels retours en famille. Le PAD est travaillé le plus en amont possible par les 2 éducatrices du service, en lien avec leur collègue de l'internat. Lorsqu'il est acté par le juge, le PAD est mis en place par la même équipe. Sur 8 mois, le service a pris en charge 16 enfants soit 10 familles (15 enfants de l'internat et 1 enfant en rapprochement fratrie). 6 d'entre eux sont sortis du dispositif : 4 enfants à la suite d'une main levée de placement, dont une

famille de 3 enfants, 1 enfant est passé en accueil de jour à la MECS Gustave Stricker et 1 adolescente de 16 ans (pour laquelle nous avons demandé 2 années de suite une dérogation à notre agrément) a été prise en charge par les équipes du Lieu à Mulhouse. Ces sorties ont eu lieu à moins de 5 mois de PAD, parfois à l'issue d'un étayage et d'un soutien conséquent avec des VAD rapprochées voire quotidiennes. Dans trois situations, les évaluations réalisées par l'équipe ont mis à jour des pathologies psychiatriques des parents. Ils ont ainsi pu demander à rentrer dans un processus de soin qui a permis de maintenir à domicile leur enfant.

Le SEADR

Le SEADR a accompagné 39 enfants en 2022 soit 25 familles. C'est donc 11 enfants et 8 familles de plus qu'en 2021, conséquence d'une main levée de placement pour 15 enfants, soit 8 familles dans l'année et d'un transfert de 3 enfants vers le PADR lors de sa montée en charge. Ces données sont significatives de la maturité professionnelle de l'équipe du SEADR alors qu'elle a travaillé durant près de trois mois avec un éducateur de moins. Le rayon d'action du service s'est réduit autour d'un périmètre Rimbach - Villers sur Thur - Colmar - Algosheim

- Mulhouse et l'équipe a repensé son fonctionnement pour coller au plus près des besoins des familles. Le suivi des familles jusqu'alors réparti sur des binômes de deux éducateurs, est désormais croisé entre tous les éducateurs. Les binômes sont donc constitués en fonction des familles et des éducateurs afin de travailler au mieux la communication et le lien de confiance. Ces nouvelles dispositions permettent par ailleurs de croiser les regards de toute l'équipe avec davantage de richesse lors des évaluations.

FAITS MARQUANTS

Les équipes du Pôle Enfance ont été pleinement intégrées dans la réflexion qui a conduit à l'élaboration du nouveau projet d'établissement 2023-2027 entre janvier et juin 2022. Ce projet oriente clairement la MECS vers le soutien à la parentalité avec au cœur du dispositif de l'accueil en internat, le PADR. Chaque professionnel du pôle s'est ainsi approprié ce projet de MECS ouverte sur les familles et sur l'extérieur ce qui a vu émerger un nombre conséquent de projets transverses aux groupes de vie, déployés durant l'année ou en gestation pour 2023. Les équipes ont participé à l'élaboration du projet associatif de Résonance et au temps fort de l'année avec le rassemblement du 15 juin.

Sur le plan opérationnel, l'intégration et le déploiement du PADR a eu des conséquences significatives sur le travail des professionnels en internat : davantage de mouvement et donc de travail pour les groupes mais aussi davantage de sens pour les équipes éducatives qui travaillent concrètement avec les familles en effectuant, au côté de leurs collègues du PADR, des VAD. Les dynamiques de groupe s'en sont trouvées renforcées et ont permis la prise en charge sereine et apaisée de cas complexes avec la mise en œuvre d'un accompagnement le plus fin possible.

A cet effet, le recours aux thérapies brèves, combo d'hypnothérapies et de techniques de type EMDR a parfois été déterminant pour les parents comme pour les enfants. Dans le cadre du PADR, cette démarche thérapeutique a permis d'atténuer des rapports conflictuels explosifs et de maintenir à domicile un enfant pour une famille aujourd'hui sortie du dispositif. Près d'une dizaine d'enfants et autant de parents ont bénéficié de cette prestation en 2022 avec des succès étonnants. Pour les uns comme pour les autres, il s'agit de prévenir, d'atténuer jusqu'à faire disparaître des crises, phobies, angoisses liées à des traumas. L'impact sur les enfants se traduit par une fréquence de «

crise » en baisse avec diminution de leur intensité. Pour les parents, il s'agit plutôt de diminuer des angoisses, de retrouver le sommeil et d'éviter les réactions brutales en miroir de leurs enfants. Dans la majorité des cas, cela se traduit par un mieux-être qui, à minima, permet de renouer avec l'accompagnement éducatif. Dans le meilleur des cas, c'est le phénomène de reproduction sociale que l'on espère briser à l'issue d'une main levée de placement.

Riche en projets, l'année 2022 a été jalonnée de temps forts :

- 30/06 : soirée de cohésion du Pôle Enfance au Domaine Saint Loup Michelbach,
- 2 au 09/07 : camp transverse du projet rando organisé par les Navigateurs ; sport et nature à la découverte du massif des Écrins,
- 11 au 15/07 : camp des P'tits Mousses à Chatel,
- 24 au 28/10 : camp rando des Moussaillons ; séjour Tipi en Lorraine,
- 1 au 04/11 : camp des Petits Navires au Gîte de Lispach à La Bresse,
- 13/12/2022 : spectacle de Noël présenté par les Frangins Lindecker.

Le PE sera une des premières MECS à déployer un programme de remobilisation scolaire. Le programme, qui a fait ses preuves dans toute l'Europe, est conçu et mis en œuvre par le Lions Club International, en partenariat avec les ministères de l'éducation.

Des projets transverses devraient progressivement accueillir la participation des parents.

Aux projets existants qui continueront de se développer en 2023, s'ajoutent de nouveaux projets liés à la consolidation de notre réseau et l'ouverture de la MECS vers l'extérieur, ouverture portée notamment par la Coordinatrice de la continuité scolaire.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Consolidation et animation de l'équipe de bénévoles ;
- ◆ Développement de l'activité partenariale du Pôle Enfance : formalisation d'un partenariat avec l'Education Nationale ;
- ◆ Formation des professionnels et des cadres du PE dans le cadre du déploiement du projet associatif de Résonance ;
- ◆ Mise en œuvre et évaluations du projet « thérapies courtes » en suivi psychothérapeutique externe ;
- ◆ Mise en œuvre des projets et ateliers : médiation animale, intergroupe Randonnée avec séjours, musique, Montessori, jardin du Home, jeux de société, Equicie, concert de la Malhérian Camerata, « Sophr'Home » à tous les enfants de la MECS ;
- ◆ Réalisation de formations communes avec les familles ;
- ◆ Déploiement d'un programme de remobilisation scolaire tout au long de l'année 2023 ;
- ◆ Mise en place d'un programme de formation pour les équipes « Passeport Pour la Vie » (PPLV), visant à développer la communication bienveillante, dans le cercle professionnel comme en famille ;
- ◆ Mise en place d'un Conseil des parents destiné à améliorer l'accueil, l'accompagnement et la place donnée aux familles ;
- ◆ Réflexion de fond sur le parcours des enfants qui ne pourront jamais rentrer en familles ;
- ◆ Réalisation d'indicateurs portant sur la qualité d'accompagnement et l'efficacité des actions mises en place.

LE PÔLE ADOLESCENCE

Alix Grousset, Directeur

ÉDITORIAL

L'adolescence est un passage inévitable faisant partie de la croissance de l'enfant. Elle peut être définie comme un pont ou une transition entre l'enfance et l'âge adulte. Toutefois, celle-ci peut également représenter une étape difficile pour l'adolescent, mais aussi pour ses parents, qui doivent chacun de leur côté apprendre à se réinventer, et réinventer leurs interactions avec leur enfant.

En parallèle, l'adolescent peut penser que les adultes ne peuvent pas comprendre ce qu'il ressent, et commencer à devenir rebelle, voire insolent. Les remarques sont vécues comme des agressions et les conflits s'enchaînent. L'ado peut même devenir plus agressif en se sentant incompris. Comme chaque année, nous avons eu à gérer de nombreuses tensions, exacerbées par la vie de groupe, des relations parentales souvent douloureuses, des difficul-

tés scolaires, des troubles du comportement et les souffrances psychiques de certains, ... Encadrer et soutenir l'enfant sans pour autant lui poser trop de limites est un enjeu important pour notre pôle dans lequel la communication est fondamentale.

Elle doit être claire, soutenante et constructive, sans confusion entre agressivité et autorité. Elle doit être portée à l'unisson par l'équipe en charge des enfants et se fonde sur des principes simples qui leur permet d'être rassurés, écoutés, et encouragés dans leurs capacités, même s'ils ne nous facilitent pas toujours la tâche par leurs comportements souvent caractérisés par l'intolérance à la frustration.

Nous ne pouvons, cette année encore, que féliciter nos professionnels qui œuvrent au quotidien dans cette voie difficile avec envie, motivation et persévérance.

ACTIVITÉ

Les internats

Notre activité est restée stable, tant sur les Pavillons que sur la Maison Saint-Jean, confirmant encore cette année le besoin de ce type de placement tant son taux de remplissage est élevé. Ainsi, 10 731 journées ont été comptabilisées en 2022 pour les Pavillons Saint-Jean contre 10 523 en 2021 soit une variation d'environ 2 %. Il en est de même pour la Maison Saint-Jean qui a enregistré 4 333 journées en 2022 contre 4 308 en 2021 soit une infime variation de 25 journées.

10 jeunes ont bénéficié d'une fin de placement sur les Pavillons soit quasiment 1/3 de l'effectif et 4 jeunes ont été réorientés sur d'autres modes de placement, 1 sur les JNA et 3 sur les SEADR.

Quant à la Maison Saint-Jean, seuls 2 départs

ont été actés favorisant en cela une meilleure stabilité de l'ambiance du groupe. Un autre jeune a été réorienté vers le SEADR et 3 nouveaux jeunes ont fait leur entrée, l'un d'une réorientation des Pavillons, les deux autres en « primo arrivants » dont une jeune fille en urgence.

Ce sont donc 57 jeunes qui ont été pris en charge en internat cette année dont la totalité est en placement judiciaire alors que ce mode de placement était d'environ 70% en 2019. Il est à noter également, qu'après plusieurs années avec un taux de jeunes ayant une notification MDPH équivalent à approximativement 30%, seuls 4 jeunes avaient cette notification en 2022.

Le semi-autonome

Il est à noter que le groupe de semi-autonomie a enregistré 5 nouvelles arrivées sur les 8 places ouvertes et 3 jeunes sont partis définitivement soit sur d'autres dispositifs extérieurs soit pour assumer leur vie d'adultes. 2 autres ont été réorientés sur un retour de l'internat. Comme les années précédentes, ce service reste le seul dispositif d'internat qui souffre d'un sous-effectif quasi permanent alors que la préparation à la majorité est un enjeu essentiel pour éviter les sorties dites sèches. Toutefois, si en 2021, 1 918

journées avaient été enregistrées, 2 453 journées sont comptabilisées en 2022, soit environ 28% d'augmentation.

11 enfants ont profité de cette modalité de prise en charge en 2022 pour les 8 places proposées. Seuls 3 d'entre eux ont été présents toute l'année qui sont, de plus, ceux bénéficiant d'un studio extérieur. Au 31/12/2022, l'âge moyen des jeunes est de 17 ans ½ et l'âge moyen auquel ils ont intégré le dispositif est de 16 ans et 10 mois. Seuls 4 jeunes avaient cette notification en 2022.

Les SEADR

Ce service est généralement très sollicité par les services de la CeA. 8 580 journées ont été comptabilisées cette année contre 5 814 en 2021 soit une nette augmentation d'activité. Il s'agit toutefois de relativiser cette donnée qui ne tient pas totalement sa source à un meilleur taux de remplissage bien qu'il soit de 94% contre 80% l'année dernière. Le SEADR a en effet bénéficié d'un élargissement de sa capacité pour 5 nou-

velles places à Colmar. 35 enfants ont été pris en charge cette année dont 13 d'entre eux l'ont été toute l'année soit seulement 1/3 de l'effectif. Plusieurs fratries sont également prises en charge, améliorant ainsi l'efficacité de l'accompagnement des familles en évitant la multiplication des travailleurs sociaux qui pourraient intervenir auprès d'eux.

Les JNA

Le service des JNA, composé de mineurs et de majeurs, est dorénavant encadré par 3 professionnels depuis le 1er janvier 2022. En effet, le service était auparavant assuré par 2 éducatrices ce qui, avec le jeu des absences tous motifs confondus, impliquait à l'une d'entre elle d'assurer souvent seule l'accompagnement de 30 jeunes. Cette dimension n'était pas viable et faisait courir un risque certain de manquements en tous genres.

Ce service est largement impacté par les tensions migratoires qui se sont faites moindres en fin d'année dernière et en début d'année. Nous avons ainsi 21 jeunes sur nos listes alors que 30 places sont accordées et ceci, au 31/12.

Mais il convient d'ajouter que ces jeunes étant logés à l'extérieur, nous sommes également confrontés à des soucis locatifs (réfections, voisinage ou puces de lit) qui nous obligent à vider parfois certains appartements afin d'y entreprendre les actions correctives. C'est bien évidemment au détriment du taux de remplissage qui a été de 82% cette année (80% en 2021). Il est également à noter que le service s'adapte aux besoins de la CeA. Sur les 18 places de majeurs actuelles, seules 13 étaient occupées en fin d'année quand parallèlement, nous avons en charge 17 mineurs sur les 12 places théoriquement ouvertes.

FAITS MARQUANTS

Le projet d'établissement

Les projets d'établissement de tous les pôles de Résonance sont établis à la même date et sur la même configuration. Le Pôle Adolescence a réuni plusieurs groupes de travail associant tous les salariés de l'établissement afin de réfléchir à certains thèmes préétablis. Ce travail a été conduit au deuxième trimestre pour faire place à l'écriture pendant la période estivale. Si le fond de l'accompagnement des jeunes et de leurs familles reste en l'état pour notre pôle, ce travail a été l'occasion pour nous tous de mener une réflexion sur notre socle éducatif et organisationnel. Il a permis de réaffirmer les grands principes de notre accompagnement, ses valeurs, son sens et la direction qui souhaite être la nôtre pendant les 5 années à venir.



Le sport

Pour l'année 2022, le PA a priorisé la mise en place d'ateliers sportifs réguliers, individuels et collectifs, en direction des enfants accueillis aux Pavillons Saint-Jean.

Ainsi, tous les lundis soirs, l'association « Cosmo Sport » dispense des ateliers de boxe, de musculation ou encore de sports collectifs pour les jeunes des Pavillons.

Les mercredis après-midis, les éducateurs accompagnent les jeunes à l'atelier « Five » à Kingsheim pour qu'ils puissent s'exercer au foot en salle : cela leur permet de se dépenser physiquement, de s'initier au goût de l'effort mais également de renforcer les liens entre jeunes, de respecter les adversaires et d'apprendre à respecter des règles : un vrai entraînement à la citoyenneté !

Grâce à ces diverses initiations d'éducation par le sport, certains jeunes ont pris goût à l'exercice

physique et ont fait le choix de s'inscrire dans une activité sportive en club tels que le badminton, le tennis de table, la boxe ou le football.



L'apprentissage de l'autonomie

C'est un enjeu fort sur un Pôle tel que le nôtre. Nous appliquons une pédagogie de petits pas qui visent à responsabiliser et à valoriser l'enfant en fonction de son âge et de ses potentialités. S'il s'agit pour les plus jeunes d'acquérir les réflexes d'hygiène quotidienne puis d'être autonome dans ses déplacements, arrive très vite l'âge de l'adolescence et la nécessité de préparer la majorité, notamment pour ceux dont le retour en famille est compromis.

L'accompagnement propose alors aux jeunes de se familiariser aux gestes de cuisine et du budget en lien avec la confection d'un repas. Les plus aguerris ont la possibilité d'intégrer un pavillon de semi autonomie dans lequel l'encadrement, volontairement moins présent,

est également axé sur l'accompagnement administratif et la mise en lien avec l'extérieur avant leur sortie de la protection de l'enfance. A la maison Saint-Jean, les jeunes ont la possibilité d'intégrer un appartement d'application dans lequel ils peuvent se confronter à ce que sera leur réalité prochaine et encore sécurisés et accompagnés par l'équipe éducative. Ce dispositif permet de réduire la fracture entre la protection de l'enfance, la vie extérieure et les place face à leurs responsabilités. Il est à souligner que ces jeunes qui ont expérimenté cette modalité d'accompagnement ont tous eu de bonnes sorties de parcours institutionnelles (BTS Commerce, Fac de sport STAPS, CAP Traiteur, ...).

Les camps

Comme chaque année, les camps sont un incontournable des activités estivales et une occasion de sortir des murs de l'établissement pour quelques jours. Ces moments favorisent les liens entre usagers mais également avec les éducateurs. Ces temps forts forgent des souvenirs communs et améliorent significativement les interactions du groupe pendant plusieurs mois. Deux camps ont ainsi été organisés, dont l'un conjoint entre le Pavillon 1 et le pavillon 3, en proposant aux jeunes des activités variées et pour la plupart sportives.



Mixité du SEADR de Colmar

Bien que mixte, la Maison Saint-Jean ne pouvait prendre en charge jusqu'à maintenant que des garçons eu égard à la nécessité de disposer d'un lit de repli physique pour 5 mesures de placement à domicile. Nous avons procédé à une réorganisation interne pour disposer de 7 places garçons au 1er étage + 1 lit de repli et 5 places filles au second + 1 lit de repli,

augmentant ainsi la capacité de repli sans toucher aux places d'internat. L'accord de la CeA nous permet dorénavant de pouvoir accompagner filles et garçons, ce qui est un vrai plus pour suivre des fratries mixtes. La capacité totale est de maintenant 25 places dont 10 sur le secteur de Colmar et 15 sur celui de Mulhouse.

Changement de chef de service et réorganisation interne

Le remplacement du chef de service des Pavillons, parti en février 2022, a été effectif au 1er septembre 2022. La nouvelle cheffe de service a pris ses fonctions à la date énoncée ci-avant et s'occupe, comme son prédécesseur, des 3 pavillons du site de Mulhouse. De plus, le départ de professionnels vers des employeurs versant un salaire supérieur à celui correspondant à notre CCN51 affecte la qualité

de l'accompagnement des jeunes ainsi que l'organisation générale. En effet, les salariés qui partent sont formés et ont une expérience acquise à Résonance qui sert à d'autres Organisations. Le PA doit de ce fait recommencer à recruter et former de nouveaux professionnels en vue de maintenir une qualité d'accompagnement.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Mettre en œuvre le PE au travers d'un certain nombre d'actions dans les années à venir dont 3 en 2023 ;
- ◆ Suivre le parcours de formation dispensé pour l'ensemble des salariés de Résonance visant à l'acquisition d'un socle commun de connaissances ;
- ◆ Elargir le SEADR au vu des besoins du territoire et du succès de cette modalité de placement ;
- ◆ Relancer la rénovation des pavillons avec la deuxième tranche des travaux qui pourrait enfin débuter en 2023 ou 2024 ;
- ◆ Finaliser le plan d'amélioration de l'évaluation interne et adapter ce dernier sur la base d'un nouveau référentiel de la HAS en vue de la préparation de l'évaluation externe ;
- ◆ Participer au Copil PA qui fait suite au diagnostic et aux dysfonctionnements repérés. Un travail est mis en place avec l'ensemble des professionnels en vue de replacer le pôle dans une dynamique constructive et positive au travers notamment d'un référentiel commun ;
- ◆ Réaliser des indicateurs portant sur la qualité d'accompagnement et l'efficience des actions mises en place.

LE PÔLE HANDICAP

Corinne Schaffner, Directrice

ÉDITORIAL

L'année 2022 marque le mi-parcours du CPOM signé début 2020. Le bilan fait avec l'ARS, le 15 septembre 2022, a mis en évidence que sur les huit objectifs inscrit dans le CPOM, sept sont atteints.

Le seul objectif qui reste en cour de réalisation est « l'organisation de la scolarisation des enfants en situation de polyhandicap ». Afin de réaliser ce projet, qui nous tient à cœur, nous avons répondu à l'appel à manifestation d'intérêt portant sur la création d'Unités d'Enseignement Externalisées pour Elèves Polyhandicapés.

Notre Association se donne les moyens d'innover, d'oser de nouvelles expérimentations, d'apporter des réponses adaptées, et c'est avec le soutien des pouvoirs publics, des bénévoles, des partenaires et des donateurs que nous continuerons à accompagner chaque jeune au plus près de ses besoins en respectant ses droits.

Je remercie les cheffes de services du Pôle Handicap, ainsi que les professionnels pour leurs investissements et le travail fourni tout au long de cette année.

ACTIVITÉ

Concernant la transformation de l'offre en lien avec la nouvelle autorisation, nous n'avons, à ce jour, pas réussi à respecter les quotas demandés par l'ARS.

La nouvelle autorisation du 16 octobre 2020 a octroyé, à notre établissement :



Pour l'internat :

Une capacité de 19 places d'internat de semaine soit 231 jours d'ouverture annuel.

En 2020, l'EEAP internat accueillait 24 jeunes, mais en trois ans nous enregistrons seulement 3 admissions contre 12 sorties définitives :

- 1 réorientation en IME service DI
- 5 pour rapprochement familial
- 4 cretons pour un établissement pour adultes
- 2 décès

Aujourd'hui, le service internat de semaine ne compte plus que 15 jeunes et nous n'avons aucune notification en attente.

En 2022, l'activité réalisée à l'internat est de 3 874 journées pour un prévisionnel de 4 169 jours. Le différentiel négatif, de moins 295 jours, s'explique par la sous activité faite durant l'année ainsi que de nombreuses absences pour hospitalisation.

La place d'accueil temporaire a été occupée 220 jours, sur 365 jours, en 2022.

Pour l'accueil de jour :

Une capacité de 17 places et avec l'accord de l'ARS, nous accueillons 20 jeunes. Nous comptons trois notifications sur liste d'attente.

L'activité réalisée est de 3 295 journées pour un prévisionnel de 3 359 jours. Le différentiel négatif, de moins 64 jours s'explique, malgré la suractivité faite durant l'année, par la grande fragilité des jeunes accueillis :

- 74 jours d'absence / COVID et cas contact
- 144 jours d'absence / maladies (autre)
- 31 jours d'absence / hospitalisation
- 336 jours d'absence / fatigabilité

Nous constatons également des absences en lien avec les congés des parents qui ne correspondent pas aux temps de fermetures du service, soit 101 jours d'absence.

Pour les TSA :

Une capacité de 8 places en accueil de jour.

L'activité réalisée est de 974 journées pour un prévisionnel de 1581 jours. L'important différentiel négatif, de moins 607 jours est en lien avec les difficultés que nous avons eu pour obtenir des notifications pour ce service d'accueil de jeunes TSA,

Ce point de difficulté a été clarifié avec la MDPH et le service est complet (8 enfants) à partir de janvier 2023.



LE RAPPORT MEDICAL

L'établissement a fortement été impacté, début d'année par le virus de la Covid et fin d'année par le virus de la grippe.

Le suivi médical a été assuré et la totalité des consultations annuelles obligatoires et opérations ont été réalisées tout au long de l'année.

Le suivi dentaire par « Handident » est proposé à tous les usagers de l'EEAP.

Pour 2022 on comptabilise pour l'EEAP :

- 2 interventions chirurgicales
- 11 hospitalisations soit 105 jours

A ce jour nous n'avons toujours pas trouvé de kinésithérapeute pour l'accompagnement des jeunes. Nous travaillons avec des kinés libéraux volontaires qui malheureusement n'arrivent pas à couvrir les besoins en prises en charge.

FAITS MARQUANTS

Développement du travail en partenariat

Accompagner des personnes en situation de handicap nécessite d'avoir la connaissance de ce public ainsi que toutes les compétences permettant de répondre à leurs besoins. Pour permettre aux jeunes qui nous sont confiés d'avoir le projet personnalisé en adéquation avec leurs besoins et capacités, les établissements ne peuvent plus se contenter de leur force vive.

L'EEAP a construit un maillage fort avec des partenaires qui vont permettre une cohérence et une optimisation de l'accompagnement de chaque enfant.

Le Pôle Handicap s'est rapproché du Centre Ressources Polyhandicap Grand Est (CRPGE) dont la création s'inscrit dans le volet polyhandicap de la stratégie quinquennale de

l'évolution de l'offre médico-sociale et est devenu membre de son COPIL ainsi qu'établissement Relais pour le Haut-Rhin. En lien avec l'élaboration du projet de scolarisation pour les jeunes présentant un polyhandicap, le partenariat avec l'éducation nationale s'est renforcé durant l'année. Notre objectif étant de faire évoluer les pratiques professionnelles, des partenariats ont également été réfléchis avec différents services et établissements.

De plus, les jeunes grandissant les liens, les échanges d'expérience et les apports ont aussi été riches et divers avec les structures accueillant des adultes polyhandicapés autour de temps festifs, rencontres, retours d'expériences...

Mise en oeuvre du plan d'action de l'évaluation interne

Un plan d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement a été élaboré et mis en oeuvre au PH. Pour rappel, l'évaluation interne correspond à une auto-évaluation. À l'issue de ce diagnostic partagé, les points à valoriser sont mis en avant et les éléments d'amélioration précisés. La phase diagnostic permet de dresser un état des lieux mais elle n'a de sens que si elle s'accompagne ultérieurement de la mise en place d'un plan d'action.

Même si l'évaluation reste une obligation réglementaire, elle permet de dynamiser les équipes et de les impliquer dans les adaptations à mener pour assurer le service rendu aux

usagers. Elle est un dialogue partagé des points forts et faibles de la qualité des interventions et de l'activité délivrées par l'ensemble de l'établissement.

Afin de s'assurer de l'efficacité et de l'appropriation de la démarche par l'ensemble des professionnels, l'équipe de Direction du PH a décidé de constituer des groupes de travail, dans la volonté de réunir un nombre de professionnels le plus large possible afin de disposer d'un panel de points de vue. Au sein des groupes de travail, la stratégie retenue fut une expression libre à partir des points soulevés par le référentiel.

Réorganisation de l'accompagnement "soignant" pour l'EEAP

L'état de santé de la personne polyhandicapée nécessite une prise en charge médicale globale, multidisciplinaire, coordonnée et cohérente. La situation de polyhandicap rend très complexe la prévention et la prise en charge des soins médicaux courants, urgents et programmés, rendus nécessaires par la fragilité de ces personnes tout au long de leur vie.

Dans le cadre de l'évolution de la qualité de l'accompagnement des jeunes qui nous sont confiés, une réflexion de fond a été mise en place incluant l'équipe de Direction ainsi que les professionnels. Ce travail s'est basé sur la stratégie quinquennale d'évolution de l'offre ainsi que sur le décret n°2021-980 du 23 juillet 2021 - art. 1 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres

professionnels. Il en a découlé une complète réorganisation de l'équipe infirmière (IDE) :

- Augmentation du temps IDE de 140%
- Augmentation du temps de présence des IDE sur la journée
- Réécriture et adaptation des procédures



Elaboration du Projet Associatif et du Projet d'Etablissement

Le Projet Associatif de l'Association Résonance, impulsé par le Conseil d'Administration et la Direction générale, a été élaboré en collaboration avec les administrateurs et les professionnels des pôles de l'Association. Soutenus par des intervenants extérieurs, la production finale de cet écrit a été présentée de manière collégiale à tous en juin 2022.

De façon à poursuivre la dynamique de formation chez Résonance et afin de répondre à l'un des axes stratégiques, un parcours de formation a commencé à être dispensé aux professionnels cadres dans un premier temps. Un des modules sera animé en 2023 par des cadres des différents pôles formés à cet effet, pour tous les professionnels de Résonance.

En parallèle, la réactualisation du projet d'établissement s'est organisée en groupe de

travail de janvier à octobre 2022, sous la conduite de la Directrice et des Cheffes de service. Le groupe démarche qualité du PH a traité, lors de ses rencontres bimensuelles, le plan d'action du projet 2017/2022. L'état des lieux et les projections de chaque fiche action ont posé les jalons pour l'écriture du projet d'établissement à venir. Ensuite, d'autres groupes de réflexion, composés des professionnels du pôle, ont travaillé sur les différents thèmes du projet, notamment sur les prestations éducatives, le partenariat et l'accompagnement des familles. Le projet 2023/2027 réactualisé et enrichi de nouvelles fiches-action visant à améliorer le fonctionnement et la qualité de l'accompagnement des usagers, a été validé par le CA en novembre 2022.

Elaboration du Conseil de la Vie Sociale (CVS) 2022/2024

Le Conseil de la Vie Sociale est obligatoire lorsque l'établissement assure un hébergement ou un accueil de jour continu dans le médico-social. Mais au-delà de cette obligation, c'est un partenariat qui nous tient à cœur et qui a permis la construction de plusieurs projets. Le CVS a été défini par la loi du 2 mars 2002 dans l'objectif de permettre aux personnes accompagnées d'exprimer leurs besoins et

attentes au sein d'une instance dédiée. Le mandat de trois ans du dernier CVS a pris fin début d'année et un nouveau CVS a été mis en place le 14 mars 2022. Il se compose de :

- 8 représentants des personnes accueillies
- 4 représentants des personnels
- 1 représentant du Conseil d'Administration
- La Directrice

Elaboration d'un projet autour de la scolarisation des enfants en situation de polyhandicap

Le droit à l'éducation pour tous est un droit fondamental. Une réelle réflexion autour de la scolarisation et de l'inclusion est inscrite dans les valeurs de l'EEAP et nous portons ce projet depuis 2019. Nous nous devons de permettre aux enfants polyhandicapés d'avoir un accès à tous les services publics et privés ouverts à l'ensemble de la population, tout en leur proposant un accompagnement adapté.

Toute personne présentant une difficulté ne peut être réduite ni à son trouble, ni à sa maladie, ni à son handicap et doit être reconnue dans sa singularité et ses potentialités. Le but d'une scolarisation en milieu ordinaire, dans une classe adaptée, est de trouver dans l'espace école un environnement favorable au développement des jeunes, complémentaire aux prises en charge thérapeutiques et éducatives qu'ils peuvent avoir en individuel ou en ESMS.

En 2022, le pôle handicap a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pour la création d'une UEEP (Unité d'enseignement à destination des

enfants polyhandicapés) sur le Haut-Rhin, Le cadre de l'école, par le biais de son projet pédagogique et du projet personnalisé de scolarisation de chaque élève, pourrait mettre en corrélation un programme scolaire adapté qui réponde aux compétences et capacités des jeunes polyhandicapés.

Le projet de l'UEEP vise à offrir un statut d'élève au jeune en situation de polyhandicap et de lui permettre de participer à la vie de l'école.



PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Mise en œuvre de l'évaluation de la qualité ;
- ◆ Transformation de l'offre et optimisation de l'accueil des usagers ;
- ◆ Elaboration d'un projet autour de la scolarisation des enfants en situation de polyhandicap ;
- ◆ Mise en place du nouveau dossier informatisé de l'utilisateur ;
- ◆ Portes ouvertes au Pôle Handicap ;
- ◆ Mise en place des parcours de formation Résonance ;
- ◆ Mise en œuvre du décret n°2022-688 du 25 avril 2022 portant modification du CVS ;
- ◆ Réalisation d'indicateurs portant sur la qualité d'accompagnement et l'efficacité des actions mises en place.

ÉDITORIAL

L'inflation pèse sur le moral et le pouvoir d'achat des ménages modestes laissant craindre un accroissement des situations de pauvreté, d'impayés et d'expulsions locatives. L'alimentation des ménages se restreint au profit des dépenses incompressibles ; par conséquent l'insécurité alimentaire touche l'équilibre des familles et impacte les besoins fondamentaux des enfants. Ce constat nous oblige à la plus grande vigilance et nous incite à transformer notre modèle d'intervention. Il nous appartient de développer des projets innovants, d'intégrer la question de la prévention dans nos modes de

fonctionnement, de sensibiliser davantage les ménages aux éco-gestes, d'intervenir sur la globalité des problématiques d'un ménage tout en négociant un accompagnement ciblé, structuré en cohérence avec les besoins et les attentes des usagers. Afin d'inscrire les personnes accompagnées dans un parcours, nos interventions sont co-construites en lien avec les acteurs de la cité. Cette approche nécessite une participation active des usagers et le développement du pouvoir d'agir des parties prenantes.

ACTIVITÉ

Le CM

16 ménages accompagnés : 20 enfants, 15 mères et 2 pères ; 4850 journées, 120% de l'activité. 10 mères dont 5 enceintes et 6 enfants ont été accueillis en 2022. Le délai moyen de PEC : 12,5 mois. 6 femmes et 9 enfants sont sortis. Sur les 9 enfants, 3 ont été orientés vers une mesure de placement en établissement.

L'accompagnement d'un père isolé et de ses 2 enfants en situation de handicap, hébergés dans l'appartement extérieur, s'est achevé en février ; la famille bénéficie d'un accompagnement par « Le Portail » ; un bail glissement est envisagé. Cette année, nous avons accompagné 4 mères

mineures dont 2 mineures non accompagnées et 6 enfants confiés.

L'accueil d'une jeune mineure de 15 ans dès son premier trimestre de grossesse a permis de répondre à l'urgence de sa mise à l'abri, à la réflexion autour du devenir de l'enfant à naître, tout en tenant compte du contexte de l'adolescence.

Les orientations judiciaires ont représenté 27% des effectifs, ce qui induit un changement de paradigme dans l'accompagnement mais également la reconnaissance du CM comme un acteur du système de protection de l'enfance.

Le SEADR

Le SEADR a accompagné en file active 35 enfants. 6 533 journées, 95% de l'activité. 6 mesures ont été menées dans le cadre administratif dont 2 ont évolué vers une judiciarisation et 29 dans le cadre judiciaire. A noter que 100% des 17 admissions de l'année ont été ordonnées dans le cadre judiciaire. La moyenne d'âge des enfants accompagnés est de 2 ans et 10 mois, les fratries représentent 71,5% des familles accompagnées. 3 enfants à leur admission bénéficient d'une notification MDPH et 75% présentent des

troubles du comportement nécessitant une orientation vers un dispositif de soins. Nous avons opéré 5 replis cette année, d'une durée moyenne de 3,7 jours : 1 repli en MECS, d'une durée de 4 jours, les 3 autres ont bénéficié à deux dyades mères-enfants au sein du CM pour un total de 11 jours. Les conflits conjugaux ont été l'objet des replis opérés cette année. Nous avons acté 18 sorties dont 5 sans mesure de suite, 8 placements classiques, 4 mesures d'Accueil Educatif de Jour et 1 mesure d'AEMO ont été ordonnées.

Le CPERD

11 familles : 9 couples avec enfants et 2 familles monoparentales ont été accompagnés. La moyenne d'âge des enfants est de 6,5 mois. 9 familles étaient locataires de leur logement et 2 ont bénéficié d'un logement loué par l'association. 70% des familles résident sur l'agglomération Colmarienne contre 30% sur la région Mulhousienne. En moyenne, nous réalisons 5,83 interventions hebdomadaires. Le soutien à la parentalité (500 interventions) et le volet soins (388 interventions) représentent les deux axes où nous relevons le plus de besoins et de sollicitations. Le volet soins concerne autant les parents que les enfants. Sur le volet Parentalité nous évaluons et favorisons

les compétences et habiletés parentales au regard des besoins fondamentaux de l'enfant. Le système de répit a été mobilisé à 3 reprises soit pour des tensions et violences au sein du couple soit suite à un épuisement parental. Ce répit a permis de bénéficier d'un relai la nuit en confiant leur bébé à la veilleuse du CM. L'accompagnement a pris fin pour 8 ménages (soit 23 personnes dont 9 enfants). 5 enfants sont restés avec leurs parents au domicile, 3 mesures judiciaires ont été prononcées dont 2 séparations parents-enfant et 1 enfant et sa mère ont été orientés vers le CM. La durée moyenne de prise en charge est de 9,5 mois.

Le Portail : dispositif ALT

- 13 080 journées réalisées (+ 40%/2021),
- 58 personnes soit 30 ménages accompagnés,
- 29 personnes soit 17 ménages sont entrés.
- Le taux d'occupation : 94,2% (+ 26,98%/2021),
- Le taux de rotation : 65,78% (+ 21,78%/2021),
- Le temps moyen de PEC est de 12,7 mois.
- 12 ménages sortis soit 21 personnes, 58% des ménages ont accédé à un logement autonome.

Deux expérimentations ont été menées :

- Un double accompagnement d'un mineur avec l'Association « Le Lieu » : cette double action a permis d'assurer un suivi intensif auprès du jeune sans rupture de parcours avant et au-delà de sa majorité.
- Un accompagnement « Hors Les Murs » : nous avons proposé un accompagnement personnalisé à un père qui a dû quitter le logement conjugal. Nos interventions ont favorisé l'inscription de l'utilisateur dans la cité.

Le Portail : dispositif ASSL

Au cours de l'année, l'équipe a accompagné 28 ménages, 51 personnes. Nos interventions sont réalisées au domicile des ménages en lien avec les partenaires. 62% des personnes accompagnées sont locataires du parc social contre 38% en parc privé. Le public cible est majoritairement âgé entre 25 et 49ans (53%) et 50% des bénéficiaires sont des personnes seules. Les usagers de +65ans représentent 12% des personnes accompagnées.

Le Portail : dispositif LPE

L'équipe a accompagné 40 ménages, 128 Personnes. Nos interventions sont réalisées au domicile en lien avec les partenaires. 141 visites à domicile (+28%) ; 59 courriers, 687 échanges téléphoniques/mail (+11%). Les bénéficiaires sont majoritairement des couples avec enfant(s) pour 51%, contre 28% de familles monoparentales. Les ménages sont locataires du parc social à 50% ; 41% résident dans le parc privé et 9% sont propriétaires de leur logement. L'accompagnement est personnalisé et individualisé. Il se concrétise par la négociation de chaque dossier avec les parties prenantes dans une recherche de médiation et de résolution des difficultés identifiées.

FAITS MARQUANTS

Les équipes du Pôle ont fait preuve d'une adaptabilité et d'une réactivité dans les situations complexes. Encouragés par des managers, les professionnels sont invités à oser et à être force de propositions et d'actions en lien avec les acteurs de la cité.

La philosophie du Pôle se traduit par une volonté de développer le pouvoir d'agir des usagers et des salariés : oser proposer l'animation d'une synthèse à un usager, inviter une personne accompagnée à participer à la construction d'une nouvelle offre de service, considérer les bénéficiaires comme acteurs-actifs de leur parcours en les associant à toutes les démarches ou instances qui les concernent ou encore valoriser la prise de parole des femmes sont autant de points de convergence et des signaux annonçant un changement de paradigme dans la protection de l'enfance à l'instar du secteur de la précarité.

Cette vision commune sur l'évolution de nos pratiques professionnelles est le fruit d'une réflexion partagée à Résonance, encouragée en équipe de Direction et entretenue toute l'année par les Cheffes de service en lien avec les professionnels et les personnes accompagnées. Pour que nos actions aient du sens et un impact pour les usagers, il est important de miser sur leur potentiel à mobiliser et les ressources disponibles dans l'environnement. Faut-il rappeler que nous ne sommes que de passage dans le parcours de vie d'une personne ? Nous encourageons les parties prenantes à contribuer à la réflexion de projets innovants permettant de répondre à des besoins non-couverts sur le territoire.

Des groupes de travail réfléchissent à la valorisation des compétences et au développement de prestations nouvelles. Nous sommes constamment force de propositions auprès des autorités de tarification en proposant des expérimentations dans l'intérêt des personnes accompagnées.

Au CM, l'accompagnement des mères dites « mineures non accompagnées » représente un nouveau challenge pour l'équipe, qui témoigne de son engagement en proposant l'inscription de la mère et de l'enfant dans un projet global tenant compte de l'histoire de vie, de la culture, de la situation administrative complexe à accompagner, de l'insertion sociale et professionnelle choisie, de l'exercice d'une parentalité isolée de tout ancrage familial et culturel. La fête des voisins organisée par les professionnels et les femmes accueillies a remporté un franc

succès. La participation au Marathon de Colmar a été un temps fort. L'aide récoltée permettra d'équiper les logements en matériels électroménagers afin d'apporter davantage d'autonomie aux femmes accueillies. Le 22 décembre 2022 à 5h19, une jeune femme du CM a donné naissance à Hamza Maël 3,4kg et 50cm. Madame est rayonnante et heureuse. L'équipe du PPI s'est mobilisée pour que le papa puisse assister à l'accouchement.

Par le biais d'une Cheffe de service du PPI, Résonance participe à l'écriture de la recommandation de bonne pratique de la HAS sur l'amélioration de la prise en charge des usagers à la sortie des dispositifs en protection de l'enfance.

La flambée des consommables et l'explosion du coût des énergies accentuent la vulnérabilité des usagers en augmentant les risques d'insalubrités de l'habitat et de mise en danger des personnes. Nous proposons dans le cadre de la Lutte contre la Précarité Énergétique, d'associer à la prestation sociale une expertise technique et énergétique de l'habitat. Cette double prestation proposée aussi bien aux usagers qu'aux propriétaires-bailleurs, permettra de mieux connaître les différentes situations. Comme cette problématique s'impose dans toutes nos évaluations, les professionnels du PPI se mobilisent pour proposer un atelier participatif et collectif lié à sobriété énergétique et aux gestes simples pour consommer plus responsable.



PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Faciliter l'accès aux soins du public, proposer un plan de prévention des risques liés à la santé, accompagner le parcours santé des usagers et favoriser la montée en compétence du personnel soignant ;
- ◆ Evaluer, diagnostiquer et accompagner les locataires et propriétaires afin d'atténuer la tension générée par les surcoûts des énergies ;
- ◆ Pérenniser financièrement en 2023 le CPERD et ancrer ces mesures nouvelles dans le schéma Alsace de la prévention ;
- ◆ Réfléchir afin de proposer des temps de répit aux parents qui rencontrent une difficulté ponctuelle ;
- ◆ Participer à la réponse de Résonance au marché public de la CeA concernant « les Tiers Bénéficiaires Administratif, les Tiers Dignes de Confiance et les familles de parrainage » ;
- ◆ Permettre au Centre Maternel de revenir à son agrément initial en favorisant l'accueil de plus d'usagers ;
- ◆ Organiser le travail des équipes des milieux ouverts (Portail, CPERD, SEADR du PPI et du PA) dans des locaux plus adaptés ;
- ◆ Réaliser des indicateurs portant sur la qualité d'accompagnement et l'efficacité des actions mises en place.



LE PÔLE ACCUEIL ET LOISIRS

Yann Mentzer, Directeur

ÉDITORIAL

Les enfants accueillis à l'Atelier du Château profitent tout au long de l'année des activités ludiques, artistiques, manuelles proposées par les professionnels. A travers une démarche pédagogique adaptée, l'équipe d'animation met en œuvre des prestations qui respectent le rythme de l'enfant, ses besoins et attentes. Notre ambition pour l'enfant consiste à enrichir ses compétences autres que scolaires. Développer une passion grâce à une activité nouvelle, valoriser le travail accompli, booster la confiance en soi des enfants sont nos priorités.

Susciter le plaisir, redonner le sourire aux enfants dans un esprit de détente sont des axes travaillés par les professionnels de l'Atelier du Château. Ceci n'empêche pas d'apprendre les points essentiels de la vie en collectivité : respect du cadre posé, respect d'autrui, le vivre ensemble. A travers la participation, l'écoute active, la prise de décision, l'expression d'un avis, nous accompagnons les enfants vers la citoyenneté. Osons rêver l'avenir est notre philosophie.

ACTIVITÉ

En 2022, nous avons fonctionné à nouveau sur l'ensemble des périodes conventionnées. La crise sanitaire semble s'éloigner progressivement. 475 enfants ont été accueillis sur le Pôle Accueil et Loisirs, soit 204 familles sur 220 jours d'ouverture. Ces fréquentations représentent 42 598 heures de prise en charge. Une augmentation globale de la fréquentation est à noter avec un accroissement notable au niveau de l'accueil Cantine/Périscolaire qui s'est accéléré depuis la rentrée de Septembre.



L'accueil périscolaire

Notre nouveau prestataire restauration nous concocte des plats avec des légumes et des fruits de saisons qui ravissent les 72 enfants accueillis quasi quotidiennement. Le choix de la livraison en liaison chaude se traduit par un plébiscite des enfants : la quantité de nourriture jetée est quasi-nulle, tous plats confondus. Sur les 4 derniers mois de l'année 2022, nous constatons une augmentation de la fréquentation : en moyenne + 14,5 % par rapport à la même période en 2021. Une liste d'attente éphémère a même été constituée. L'équipe d'animation, épaulée par une salariée mise à disposition par la commune d'Ingersheim, a su mettre en musique le besoin croissant d'organisation que nécessitent les trajets depuis les écoles, avec notamment l'accueil d'un enfant à mobilité réduite orienté par le Pôle Petite Enfance. La preuve que l'inclusion dans la cité est une volonté forte de Résonance.



L'accueil extra-scolaire

Le thème "Grandir en extérieur" choisi par les parties prenantes a été une évidence pour nous dans la mesure où les besoins de nature, de re-découverte, de flânerie, d'amusements voire tout simplement de respirer l'air extérieur ont été verbalisés par les enfants quel que soit leur âge, eux qui sont des éponges à émotions et qui évoquent encore aujourd'hui la hantise d'un nouveau confinement. Nous avons entendu leurs besoins et desideratas et les Accueils de Loisirs Sans Hébergements des 36 mercredis des semaines de classe, des différentes vacances scolaires ainsi que du mois de juillet ont été le théâtre d'expériences culinaires, de découverte de la faune et la flore environnante, le tout agrémenté de sorties... Nous n'avons pas pour autant oublié le côté éducatif en proposant avec l'appui d'intervenants extérieurs des Escape-Game Nature, un atelier floral proposé lors de la fête des mères, ou bien encore un atelier Smoothies, etc... Le mois de Juillet est l'occasion de sorties à la journée et d'escapades plus lointaines.

Entre Colmar Plage, le Parc de Sainte-Croix et Didiland, les cœurs d'enfants balancent... Le fait d'essayer de coller au plus près des envies et des besoins des enfants accueillis s'est traduit dans les faits par une augmentation de fréquentation moyenne sur 2022 de + 6,3 % par rapport à 2021.



FAITS MARQUANTS

La mise en œuvre du Conseil de Vie en Périscolaire (CVP) : instance de délibération, d'échanges, de réflexion sur nos modes d'intervention à des fins d'amélioration du service rendu aux familles. Le CVP s'est réuni à deux reprises en 2022. Cette instance représente une avancée notable dans notre volonté de transparence et de co-construction avec les parents, les représentants de la commune d'Ingersheim, les élus de Résonance et salariés du Pôle. Une grande kermesse organisée fin Juin 2022 a permis aux parents et aux enfants de venir découvrir l'Atelier du Château. Ce fût un franc succès avec une centaine de personnes présentes sur cette après-midi récréative. Une jeune volontaire en

service civique a débuté au 1er Septembre pour une durée de 11 mois. 7 stagiaires de seconde, première et terminale de filières ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) et AEPA (Animation Enfance et Personnes Âgées) de deux lycées Colmariens ont été accueillis ainsi que 2 stagiaires BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

L'accueil, toujours plus nombreux, d'enfants issus de la classe ULIS de l'école élémentaire du Centre ou bien encore d'enfants orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance et par d'autres Pôles de Résonance sur les temps extra-scolaire témoigne de notre volonté d'être un espace de loisirs qui fait preuve d'agilité, d'adaptabilité et de complémentarité.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Réaliser un Etablissement d'Accueil du Jeunes Enfants de type crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle en lien avec les acteurs de l'emploi et de la formation ;
- ◆ Consolider des actions communes avec les écoles ;
- ◆ Développer les compétences des animateurs en mutualisant les pratiques professionnelles inter-Pôles ;
- ◆ Maintenir des prestations de qualité ;
- ◆ Maintenir et entretenir le lien et la relation de confiance avec les parents ;
- ◆ Organiser des manifestations en présence des familles, des enfants et des partenaires ;
- ◆ Revoir la convention avec la municipalité qui s'arrête fin 2023 ;
- ◆ Réaliser des indicateurs portant sur la qualité d'accompagnement et l'efficacité des actions mises en place.

2022 EN IMAGES



Inauguration de l'Ilot Familles, Accueil de Jour Parent-Jeune Enfant, à la Maison des Services de Munster, le 5 janvier 2022.



Inauguration du service TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme), "Brin d'éveil", le 3 février 2022 à Logelbach.



Inauguration du CPERD (Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus) le 3 mars 2022 à Mulhouse.



Elaboration du nouveau Projet Associatif 2022-2027, de la charte des professionnels, de la charte de l'administrateur et de la charte du comité éthique.



Diffusion du nouveau Projet Associatif et de la charte des professionnels le 15 juin 2022 sur le site de Logelbach lors d'un moment festif.



Réception du 15 décembre 2022 en l'honneur des salariés qui ont reçu une médaille du travail, qui ont fêté leur départ à la retraite ou qui ont investi leur temps comme bénévole.

GLOSSAIRE

A	AAC	Appel à Candidature
	AACG	L'Association des Amis de Caroline et Gustave
	AAM	Appel à Manifestation
	AAP	Appel à Projet
	AED	Action Éducative à Domicile
	AEMO	Assistante Éducative en Milieu Ouvert
	AEPA	Animation Enfance et Personnes Agées
	AES	Accompagnant Éducatif et Social
	AESH	Accompagnement d'Élève en Situation de Handicap
	AGL	Aide à la Gestion Locative
	AJPJE	Accueil de Jour Parent Jeune Enfant
	ALT	Allocation de Logement Temporaire
	AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
	AML	Aide à la Médiation Locative remplacée par AGL
	AP	Accueil Provisoire
	AP	Auxiliaire Puéricultrice
	ARS	Agence Régionale de Santé
	ARSEA	Association Régionale Spécialisée d'action sociale d'Éducation et d'Animation
	ASE	Aide Sociale à l'Enfance
	ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
ASS	Assistant de Service Social	
ASSP	Accompagnement Soins et Services à la Personne	
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement	
AVS	Accompagnants à la Vie Scolaire	
B	BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
C	CA	Conseil d'Administration
	CAF	Contrat d'Accompagnement Familial (terminologie interne)
	CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
	CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
	CD	Conseil Départemental (ex Conseil Général)
	CD68	Conseil Départemental du Haut-Rhin
	CDD	Contrat à Durée Déterminée
	CDI	Contrat à Durée Indéterminée
	CDRS	Centre Départemental de Repos et de Soins
	CDS	Chef De Service Éducatif
	CE	Comité d'Entreprise
	CEA	Collectivité Européenne d'Alsace
	CESF	Conseiller en Économie Sociale et Familiale
	CFEJE	Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants

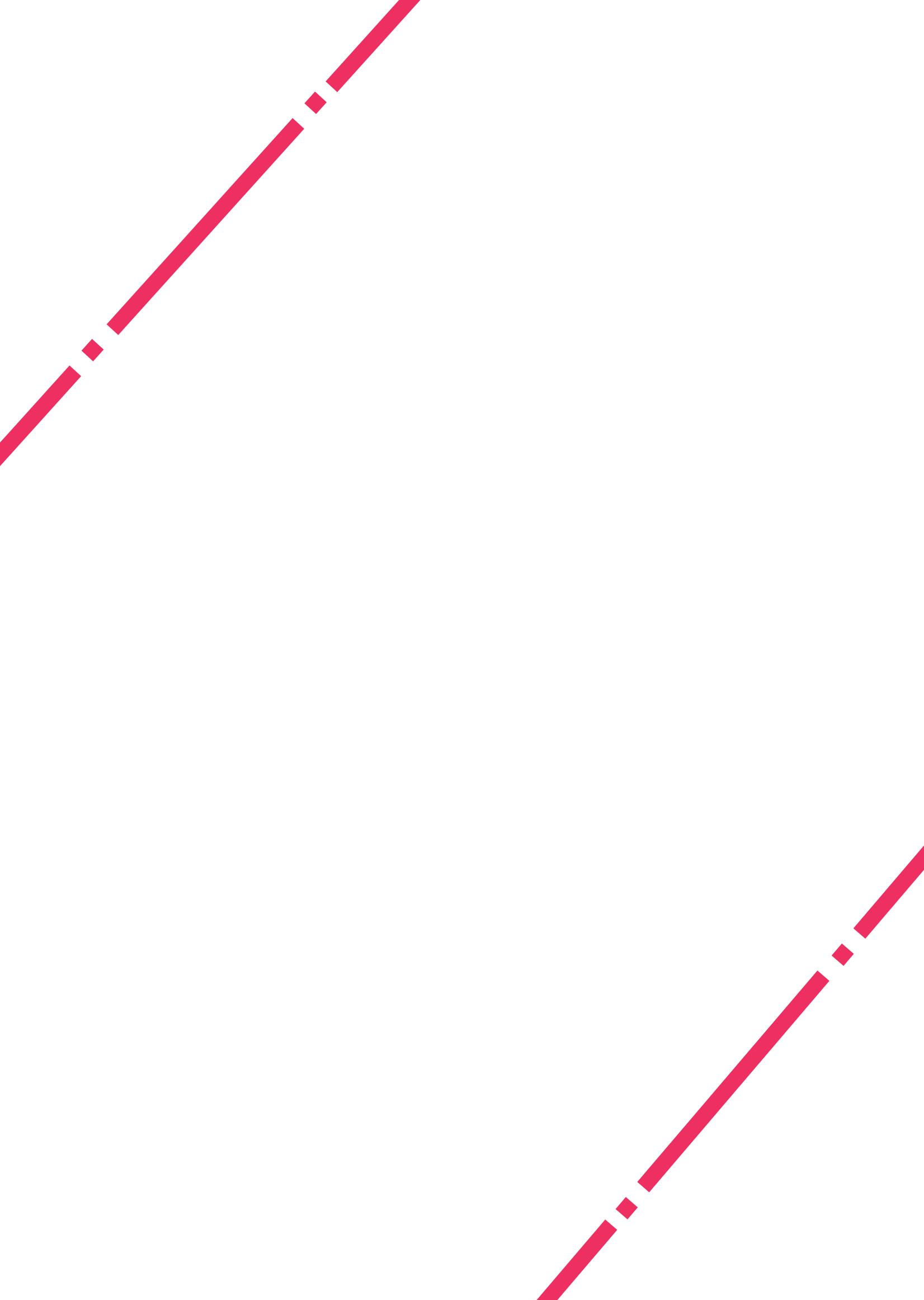
C	CA	Conseil d'Administration
	CAF	Contrat d'Accompagnement Familial (terminologie interne)
	CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
	CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
	CD	Conseil Départemental (ex Conseil Général)
	CD68	Conseil Départemental du Haut-Rhin
	CDD	Contrat à Durée Déterminée
	CDI	Contrat à Durée Indéterminée
	CDRS	Centre Départemental de Repos et de Soins
	CDS	Chef De Service Éducatif
	CE	Comité d'Entreprise
	CEA	Collectivité Européenne d'Alsace
	CESF	Conseiller en Économie Sociale et Familiale
	CFEJE	Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants
	CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
	CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
	CIF	Congé Individuel de Formation
	CJC	Consultations Jeunes Consommateurs
	CJM	Contrat Jeune Majeur
	CMPP	Centre Médico-Pédagogique et Psychologique
	CMS	Centre Médico-Social (Espaces Solidarité)
	CODIR	Comité de Direction
	COFIL	Comité de Pilotage
	COTECH	Comité Technique
	CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
	CPEA	Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents
	CPERD	Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus
	CPF	Compte Personnel de Formation
	CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
	CRA	Centre Ressource Autisme
	CRPGE	Centre Ressource Polyhandicap Grand Est
	CRIPS	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes et des Signalements
	CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
	CSE	Comité Social et Économique
	CSP	Comportements Sexuels Problématiques
	CVS	Conseil de Vie Sociale
	C2PE	Commission de Projet Parents Enfants

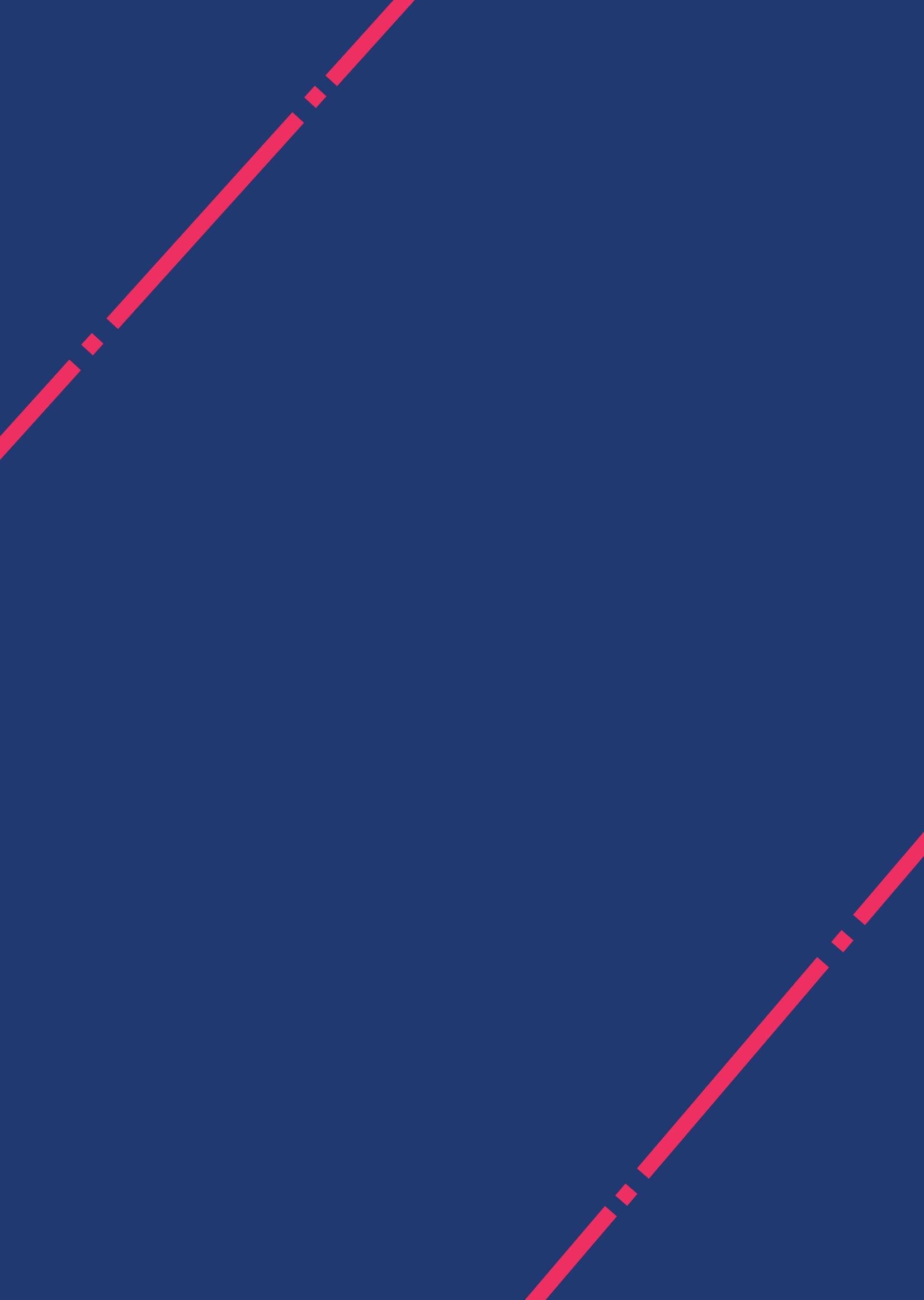
D	DASE	Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance
	DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
	DDETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
	DIAF	Document Individuel d'Accueil de la Famille
	DIPC	Document Individuel de Prise en Charge
	DISF	Document Individuel de Soutien Familial
	DSF	Diagnostic Social et Financier
	DUI	Dossier de l'Usager Informatisé
	DVH	Droits de Visite et d'Hébergement

E	EEAP	Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
	EDIPA	Équipe de Diagnostic et d'Intervention Précoce de l'Autisme
	EJE	Éducatrice de Jeunes Enfants
	EMDR	Eye Movement Desentitization and Reprocessing (thérapie de désensibilisation par mouvements oculaires)
	EPEI	Établissement de Placement Éducatif et d'Insertion
	ES	Éducateur Spécialisé
	ESMS	Établissements et Services Médico-Sociaux
	ESTES	École Supérieure en Travail Éducatif et Social de Strasbourg
	ETP	Équivalent Temps Plein

H	HAS	Haute Autorité de Santé
I	IDE IEM IFCAAD ISSM IME IMP IMPRO ITEP	Infirmier Diplômé d'État Institut d'Éducation Motrice Institut de Formation au Travail Éducatif et Social Institut Supérieur Social de Mulhouse Institut Médico Éducatif Institut Médico-Pédagogique Institut Médico-Professionnel Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
J	JAF JAL JAP JE JNA	Juge aux Affaires Familiales Journal d'Annonces Légales Juge d'Application des Peines Juge des Enfants Jeunes Non Accompagnés
L	LAEP LPE	Lieu d'Accueil Enfants-Parents Lutte contre la Précarité Énergétique
M	MAJPE ME MDA MDF MDPH ME MECS MNA MSJ	Maison d'Accueil de Jour Petite Enfance Médiation Énergie Maison Des Adolescents Maison Des Familles Maison Départementale des Personnes Handicapées Moniteur Éducateur Maison d'Enfants à Caractère Social Mineurs Non Accompagnés Maison Saint-Jean
N	NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
O	OAE OJ OPP	Offre d'Accueil en Établissement Ordre Du Jour Ordonnance Provisoire de Placement
P	PA PA PAD PADR PAG PAL PDC PE PE PE PEC PGAF PH PIJ PJJ PMI	Pôle Adolescence Projet Associatif Placement À Domicile Placement À Domicile Renforcé Pôle Administration Générale Pôle Accueil et Loisirs Plan de Développement des Compétences Placement Extérieur Pôle Enfance Pupille de l'État - Enfant né sous anonymat Prise en Charge Projet Global d'Accompagnement de la Famille Pôle Handicap Psychiatrie Infanto-Juvenile Protection Judiciaire de la Jeunesse Protection Maternelle et Infantile

	PP	Projet Personnalisé
	PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
	PPE	Projet Personnalisé pour l'Enfant
	PPE	Pôle Petite Enfance
	PPI	Pôle Parentalité et Insertion
	PPS	Projet Personnalisé de Scolarité
	PPSMJ	Personne Placée Sous-Main de Justice
R	RABC	Risk Analysis Bio-contamination Control
	RAN	Report À Nouveau
	RBPP	Recommandations de Bonne Pratique Professionnelle
	RE	Référente Enfant
	REAAP	Réseau d'Écoute, d'Aide et d'Appui à la Parentalité
	RF	Référente Famille
	RFME	Rencontres Familiales Médiatisées Externalisées
	RGPD	Règlement Général sur le Protection des Données
	RPE	Rapport de Protection de l'Enfance
	RPS	Risques Psycho-Sociaux
S	SASP	Service d'Accompagnement et de Soutien à la Parentalité
	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
	SEADR	Service Éducatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé
	SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
	SEPIA	Suicide Écoute Prévention Intervention auprès des Ados
	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
	SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
	SIE	Service d'Investigations Éducatives
	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
	SIRH	Système d'Information de gestion des Ressources Humaines
	SROMS	Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale
	STP	Stress Toxique Précoce
T	TED	Troubles Envahissants du Développement
	TISF	Technicienne d'Intervention en Travail Social et Familial
	TPE	Tribunal Pour Enfants
	TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
U	UEEP	Unité d'Enseignement Externalisée pour Élèves Polyhandicapés
	UEMA	Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme
	ULIS	Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
	UPA	Unités Pour Adolescents
V	VAD	Visite À Domicile
	VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
	VM	Visites Médiatisées







Résonance

leur avenir, notre futur

10 chemin des Confins, 68124 Logelbach, France

Tél : 03 89 27 04 01

Email : info@resonance.alsace

www.resonance.alsace